

<b>DOSSIER DE CANDIDATURE</b> <b>Formation Initiale d'auxiliaire de puériculture</b> <b>Cursus Complet (18 mois de formation, non rémunérée)</b> <b>Sélection Départementale rentrée JANVIER 2019</b>
IFAP du lycée Liberté, 27 rue de la Liberté 93230 Romainville (24 places)

Veuillez compléter ce dossier lisiblement (nom et prénom en lettres capitales) et le retourner ou le déposer à l'accueil de l'établissement de formation avant le jeudi 18 OCTOBRE 2018 (cachet de la poste faisant foi)

INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT			
Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
Ville	Code postal	Situation de famille	
		Sexe	
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique		
FORMATION			
<input type="checkbox"/> Je suis titulaire du Diplôme Intermédiaire (BEP) Accompagnement Soins et Services à la Personne <input type="checkbox"/> autre diplôme.....			
Joindre obligatoirement la photocopie du diplôme  Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :			
<input type="checkbox"/> Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes <input type="checkbox"/> J'autorise l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats <p style="text-align: center;"><b>Tout dossier incomplet ne sera pas traité</b></p>			
Date	Signature		
CONDITIONS D'INSCRIPTION			
- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins ou avoir 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation.			

**Le jour de la rentrée en formation un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'Auxiliaire de Puériculture établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé.**

*(Voir site internet de l'ARS pour avoir les adresses des professionnels)*

**Vaccinations OBLIGATOIRES :**

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité)

**Vaccinations fortement recommandées :** ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immuniser)

<b>PIECES A JOINDRE AU DOSSIER</b>
<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription ci-jointe
<input type="checkbox"/> Trois enveloppes affranchies pour 20 g à vos nom et adresse
<input type="checkbox"/> 1 photocopie de la carte d'identité recto-verso
<input type="checkbox"/> Un certificat de scolarité pour l'année 2016-2017 et/ou 2017-2018
<input type="checkbox"/> Les photocopies de vos titres ou diplômes obtenus
<input type="checkbox"/> Une lettre de motivation
<input type="checkbox"/> Un curriculum vitae

<p><b>Dossier complet à retourner ou à déposer à l'accueil de l'établissement avant <b>le jeudi 18 octobre 2018</b> (pour un envoi postal cachet de la poste faisant foi)</b></p>
---

**Si votre dossier de candidature est retenu, vous serez convoqué(e) pour une épreuve écrite d'admissibilité.**

# PRESENTATION DE LA FORMATION D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Pour être auxiliaire de puériculture, il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Participer à l'accueil de l'enfant et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'enfant aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'IDE.
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'un enfant ou d'un groupe d'enfants en favorisant la participation de ceux-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.

## **DURÉE DE LA FORMATION :**

Enseignement en institut de formation	595 heures
Enseignement en stage clinique	840 heures
Congés	Tous les congés scolaires

Les absences aux cours et aux stages ne sont pas autorisées, elles peuvent entraîner une non présentation au jury final.

## **NATURE DES EPREUVES DE SELECTION**

### **1) Epreuves d'admissibilité :**

- **Une épreuve de culture générale, en lien avec le domaine sanitaire et social :** (uniquement pour les candidats n'ayant pas de dispense → cf. dispositions générales).

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le domaine de la biologie humaine ainsi que ses aptitudes numériques, sa faculté de compréhension et de réflexion et sa capacité à s'exprimer par écrit.

Durée : 2 heures.

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

- **Des tests psychotechniques** ayant pour objet d'évaluer les aptitudes suivantes : l'attention, le raisonnement logique et l'organisation. CONCERNE TOUS LES CANDIDATS

Durée : 1,5 heure

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

### **2) Epreuve d'admission :**

Entretien avec le jury à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social. Durée : 20 minutes max.

Epreuve notée sur 20, toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

## **DISPOSITIONS GENERALES**

Se présentent à l'épreuve orale d'admission :

- les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 aux épreuves écrites d'admissibilité
- Les candidats dispensés de culture générale et ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 aux tests psychotechniques.

Sont dispensés de l'épreuve de culture générale :

- les candidats titulaires d'un diplôme de Niveau IV (Baccalauréat par exemple)
- les candidats titulaires d'un diplôme de Niveau V du secteur sanitaire et social (BEP Carrières Sanitaires et Sociales, BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne, BEPA Service aux personnes, CAP Petite Enfance)

**Une pré-rentrée aura lieu jeudi 20 décembre 2018**  
**(AUCUNE REPRESENTATION PAR UN TIERS ACCEPTEE)**